

APPLICABLE POUR 2022

(1^{er} janvier au 31 décembre)

DATE LIMITE POUR LES DEMANDES DE LABELS

- 31 juillet 2021 pour les courses qui se dérouleront au 1er semestre 2022
- 31 janvier 2022 pour les courses qui se dérouleront au 2^{ème} semestre 2022

SOMMAIRE

1. POURQUOI FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL?

2. REGLEMENTATION

- Les références réglementaires
- Le rôle du Club support

3. PROCEDURES

- La procédure CALORG
- La procédure de décision d'octroi du label

4. LABELS DES COURSES SUR ROUTE

5. LABELS DES COURSES EN MILIEU NATUREL

6. LABELS DES CROSS

7. ANNEXES

- Les droits à label route
- Les droits à label courses en milieu naturel
- Les droits à label cross
- La cotation des épreuves labellisées
- Contacts

1. POURQUOI FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL,

1 POURQUOI FAIRE UNE DEMANDE DE LABEL?

Il existe en France plus de 12 000 courses dont 700 labellisées.

Les différents labels running de la FFA permettent de valoriser votre course mais aussi de garantir une organisation de qualité et un parcours fiable aux coureurs.



Présence et mise en avant de votre course dans le calendrier officiel de la Fédération sur jaimecourir.fr et athle.fr



Véritable atout pour les licenciés avec l'enregistrement des performances permettant d'avoir un historique de ses records, de son VK et de se qualifier pour les championnats



Valorisation de votre course auprès des licenciés et du monde du running avec un dispositif de promotion et communication spécifique : Diffusion du calendrier papier, achat d'espace, promotion sur ses réseaux sociaux et jaimecourir.fr. La valorisation de ce plan de communication s'élève à 65 000 €.



Reconnaissance et légitimité du label par vos partenaires locaux privés ou publics



Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé et accédez aux services de la FFA ou de ses partenaires, des commissions running en région et département pour faciliter vos démarches.

2. REGLEMENTATION

2.1 RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES



La réglementation des manifestations



Le livret des règlements running



Le Manuel pratique de l'Organisateur



La Réglementation World Athletics

2. REGLEMENTATION

2.2 LE RÔLE DU CLUB SUPPORT

II doit

- Prendre connaissance du Cahier des Charges des épreuves à Label FFA.
- Être déclaré comme club FFA support de l'organisation dans Calorg.
- Participer à l'organisation et garantir la conformité par rapport à la réglementation FFA.
- Veiller à l'édition des résultats aux normes FFA, à la prise en compte des N° de licences et aux chargements sous 48h des résultats et du jury
- Être présent le jour de la course et être l'un des interlocuteurs du juge-arbitre

Il s'engage à fournir le jour de l'épreuve, le jury minimum obligatoire composé de :

- 2 chronométreurs,
- 1 starter,
- 1 juge aux arrivées,
- 1 délégué antidopage (CAD2 ou CAD3),
- 3 escortes hommes et 3 escortes femmes.

La feuille de jury est téléchargeable ICI

Aucune personne ne pourra assumer 2 fonctions à l'exception du starter et du juge aux arrivées qui pourront être la même personne (sous réserve d'avoir les qualifications nécessaires pour les 2 fonctions).

Pour les épreuves de route, les chronométreurs, le starter, le juge aux arrivées et le délégué antidopage seront des officiels FFA qualifiés et licenciés.

Les fonctions de chronométreur, de starter, de juge aux arrivées peuvent être assurées par un juge arbitre Running Compétition ou un juge arbitre général.

Pour les épreuves de Courses en milieu naturel, il sera admis que seul le délégué antidopage soit un officiel FFA à jour de qualification (CAD). Les autres membres du jury, chronométreur, starter et juge courses pouvant être des licenciés FFA non qualifiés.

3. PROCEDURES

3.1 PROCÉDURE CALORG DE DEMANDE DE LABEL FFA

CALORG

le calendrier des compétitions dédié aux organisateurs.

CONNECTEZ-VOUS SUR ATHLE.FR/CALORG Dupliquez votre compétition et vérifiez vos épreuves

- Avant le 31 juillet 2021 (pour les épreuves devant se dérouler au 1er semestre 2022)
- Avant le 31 janvier 2022 (pour les épreuves devant se dérouler au 2ème semestre 2022)

VALIDATION Commission Régionale Running :

- Du 1er juillet au 31 août 2021 pour les épreuves ayant eu lieu au cours du 1er semestre 2021
 - Du 1er janvier au 28 février 2022 pour les épreuves s'étant déroulées lors du 2ème semestre 2021

Adressez à votre CRR l'attestation et le règlement financier

VALIDATION FFA:

- Du 1er septembre au 31 octobre 2021 pour les épreuves ayant eu lieu au cours du 1er semestre 2021
- Du 1er mars au 30 avril 2022 pour les épreuves s'étant déroulées lors du 2ème semestre 2021

Les Labels ne seront validés qu'après l'édition de l'épreuve et la réception du rapport des juges-arbitres

3. PROCEDURES

3.2

PROCEDURE DE DECISION D'OCTROI

Qui attribue le label FFA Running et selon quelles modalités ?

La Commission Nationale Running (CNR) est responsable de la procédure d'attribution du Label FFA Running.

La décision finale appartient au Bureau Fédéral de la Fédération Française d'Athlétisme

La procédure d'attribution se déroule en 4 étapes :

- Candidature de l'organisateur sur CALORG et envoi à la Commission Régionale Running de la fiche compétition éditée à partir de CALORG et des modalités de règlement financier.
- La Commission Régionale Running, en collaboration avec la Commission Départementale Running analyse la demande et se positionne sur celle-ci. Elle effectue une proposition à la Commission Nationale Running
- Analyse et proposition par la CNR de l'attribution des Labels FFA.
- Décision finale du Bureau Fédéral.

Les labels sont accordés en fonction de critères sportifs, techniques, organisationnels, mais aussi du rapport du juge arbitre et de la cotation qu'il a attribuée à l'épreuve. La réglementation fédérale, notamment sur les courses jeunes, devra avoir été respectée.

Afin de garantir la régularité des compétitions FFA d'épreuves multiples, l'attribution de label sur une ou plusieurs de ces épreuves sera faite après étude des parcours et horaires. Par exemple, le départ d'une épreuve de marathon en relais devra être donné avec un décalage minimum de 30 minutes après le départ du marathon.

Pour statuer sur la demande de label, la CNR étudiera les rapports et résultats des deux dernières éditions ainsi que ceux de l'année en cours.

3. PROCEDURES

3.2

PROCEDURE DE DECISION D'OCTROI (SUITE)

La suspension du label par la FFA

La Commission Nationale Running (CNR) est habilitée à suspendre un Label Running attribué dans les cas suivants :

- Non-respect du règlement,
- · Cas de force majeure.

La décision de suspension sera notifiée à l'organisateur et au club support par tous moyens appropriés.

Demande d'annulation du label

Un organisateur désireux d'annuler le label qui lui a été attribué doit en informer par mail sa Commission Départementale Running (CDR), sa Commission Régionale Running (CRR) et la Commission Nationale Running (CNR).

Cette démarche doit être effectuée avant le 31 décembre 2021 pour les labels attribués pour le 1er semestre 2022, et avant le 30 juin 2022 pour les labels attribués pour le 2ème semestre 2022.

Seule la CNR est habilitée à traiter cette demande.

Dans ce cas, le montant du label sera intégralement remboursé par la Ligue dont dépend la compétition.

4. LES LABELS COURSES SUR ROUTE

4.1 LES DIFFERENTS LABELS

La FFA a créé différentes familles de labels. Dans chacune de ces familles, les organisateurs peuvent prétendre à des Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux.

L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique pour l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives effectuées par des clubs d'athlétisme.

Les différents labels :

Label des courses qualificatives et ou classantes

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle
- Qualificatives et classantes : 10 km, semi-marathon, marathon
- Classantes: 5 km, 15 km, 20 km, 100 km, 24 heures

Label des courses classiques et populaires

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non
- Epreuves de masse, mêlant le caractère de fête et de caractère sportif, de notoriété reconnue

Label des courses par étapes, en relais et Ekiden

- Epreuves se déroulant sur une distance officielle (Ekiden) ou non
- L'Ekiden est également qualificatif, mais non classant

4. LES LABELS COURSES SUR ROUTE

4.2

LES LABELS MONDIAUX ET EUROPEENS

Les bénéficiaires de labels FFA sont vivement encouragés à solliciter également des labels européens. Si les labels World Athletics sont soumis à des droits, les labels European Athletics sont gratuits et leurs critères sont aisément remplis par bon nombre d'organisations. Les labels IAU concernent les distances au-delà du marathon.

Toutes les demandes de label WA, AEA & IAU doivent obtenir au préalable l'accord de la FFA.

Les labels World Athletics









- Obtenir le label National ou International FFA.
- Une antériorité d'au moins 3 ans de label national ou international FFA.
- Critères définis dans la réglementation WA du Running, (principaux critères : niveau de participation des athlètes et convention TV).

Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non

Les certifications European Athletics



ATHLETICS.

- Obtenir le label Régional, National ou International FFA.
 - Critères définis dans la réglementation EA, (1 étoile, 3 étoiles, 5 étoiles).

Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non

Les labels IAU

- Obtenir le label National ou International FFA.
- Une antériorité d'au moins 3 ans de label national ou international FFA.
 - Critères définis dans la réglementation IAU des courses Ultra.
- Epreuves se déroulant sur une distance officielle ou non (50 km, 100 km, 24h, 48h...).
- Label particulier pour les trails.



4. LES LABELS COURSES SUR ROUTE

4.3

CRITERES ET CONDITIONS DES LABELS FFA

La FFA attribue chaque année des labels FFA de niveaux International, National et Régional selon les quotas et règles suivants :

	_		
CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	INTERNATIONAL	NATIONAL	REGIONAL
Nombre d'épreuves attribuées (suivant le respect des critères et le nombre de points obtenus dans la grille de cotation)	25 (+ 5 exceptionnels)	80 (+10 exceptionnels)	(*)
	CRITERES ADM	IINISTRATIFS	
Structure fédérale FFA (club, Comité d'athlétisme, ligue)	✓	✓	✓
Antériorité de l'épreuve	≥ 3 ans dont 1 national	≥ 2 ans dont 1 régional	≥ 1 an
Validité du label	1 édition	1 édition	1 édition
Accord de la CDR et validation de la CRR	✓	✓	✓
Accord FFA	✓	✓	✓
Demande de certification European Athletics	✓	✓	Recommandée
Montant des inscriptions : Réduction de 5% (avec mini de 2€) accordée aux licenciés FFA	✓	✓	✓
	CRITERES S		
Respect des règlements FFA	√	√	√
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓	√
Composition du jury format Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica
Jury FFA (accueil, hébergement et restauration)	2 JA/Internationaux, OTN ou Chef juge running arbitrage	Chef juge running arbitrage	Juge running arbitrage
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer)	2 mois après la course	2 mois après la course	2 mois après la course
Validité du mesurage du parcours	≤ 5 ans	≤ 5 ans	≤ 5 ans
Mesurage des épreuves	Mesureur WA/AIMS ou OTN	Chef juge running mesurage	Juge running mesurage
Antidopage (locaux et personnel aux normes fédérales)	✓	✓	✓
	CHRONOMETRAGE	ET RESULTATS	
Utilisation de transpondeurs	✓ Prestataire agréé	✓ Prestataire agréé	Recommandée
Chronométrage manuel	50 premiers H & F	50 premiers H & F	50 premiers H & F
Envoi des résultats format Logica (txt ou nxtr)	sous 24h	sous 24h	sous 24h
Temps réel obligatoire	10km, semi et marathon	10km, semi et marathon	×
Respect RGPD et CNIL (informatique et liberté)	✓	✓	✓
CRITERES ENVIRONNEMENTAUX			
Respect de l'environnement (**)	✓	✓	✓

[✓] Obligatoire -

× Sans critères ni conditions

- (*) Le nombre de labels régionaux est fixé dans chaque ligue, par la CRR en fonction :
- Du nombre total de courses de la région (maximum 15% du total des courses enregistrées sous Calorg)
- Du nombre d'officiels running diplômés disponibles dans le département pour arbitrer (maximum souhaité de 3 missions d'arbitrage par juge disponible)
- (**) L'Organisateur s'engage à mettre en place des actions en faveur de pratiques éco-responsables : écomobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...

5. LES LABELS COURSES EN MILIEU NATUREL

5.1 DÉFINITIONS DES COURSES EN MILIEU NATUREL

Les courses en milieu naturel comprennent :

- Les trails
- · Les courses en montagne

Dans chacune de ces familles, les organisateurs peuvent prétendre aux Labels Régionaux, Nationaux ou Internationaux.

L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique pour l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives effectuées par des Clubs d'Athlétisme.

Les trails :

Les sections de parcours comportant un revêtement ne doivent pas représenter plus de 25 % du parcours.

Les courses sont classées par « km-effort » ; le « km-effort » est la somme de la distance exprimée en kilomètres augmentée d'un km par 100 m de dénivelé positif.

Une course de 65 km avec 3.500 m de D+ représente 100 km effort : 65 + 35 = 100 km

Catégories	km-effort
xxs	0 - 24
XS	25 - 44
S	45 - 74
М	75 - 114
L	115 - 154
XL	155 - 209
XXL	210 et plus

5. LES LABELS COURSES EN MILIEU NATUREL

5.1 DÉFINITIONS DES COURSES EN MILIEU NATUREL (SUITE)

Les Courses en montagne :

Les Courses en montagne peuvent avoir lieu sur une surface comportant un revêtement, à condition qu'il y ait de grands changements d'altitude tout au long du parcours.

On distingue:

- Les courses en montagne « classiques »
- Les courses verticales
- •Les courses longue distance

Les Courses en montagne classiques :

Elles sont classées en « Classique : montée sèche » et « Classique : montée et descente ».

- La pente moyenne doit être comprise entre 5 % (ou 50 m par km) et 25 % (ou 250 m par km).
- La pente moyenne souhaitable est d'environ 10 % à 15 % à condition que le parcours reste praticable.
- Distance maximale 21.1km.

Les Courses verticales :

- Ce sont des courses ascensionnelles avec une pente moyenne de 25%.
- Une épreuve particulière : le KV (Kilomètre Vertical) qui doit comporter un minimum de 1.000 mètres de dénivelé positif (+/- 50 mètres) sur une distance maximale de 4 kilomètres.

Les Courses en montagne « Longue distance » :

- La distance de la course ne doit pas dépasser 42,2 km.
- · Le relief du parcours peut être principalement en «montée» ou en «montée descente».
- L'élévation verticale totale de la course ne doit pas excéder 2.000 m.
- Pour remporter la course, le 1^{er} coureur doit franchir la ligne d'arrivée entre deux et quatre heures après le départ.

5. LES LABELS COURSES EN MILIEU NATUREL

5.2

CRITÈRES ET CONDITIONS DES TRAILS

La FFA attribue chaque année des labels FFA de niveaux International, National et Régional selon les quotas et règles suivants :

CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	REGIONAL
Structure fédérale FFA (club, Comité d'athlétisme, ligue)	✓	✓
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 régional	≥ 1 an
Validité du label	1 édition	1 édition
Accord de la CDR et validation de la CRR	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
Montant des inscriptions : Réduction de 5% (avec mini de 2€) accordée aux licenciés FFA	✓	4
Km effort	Minimum 30 km effort	×
Nombre d'arrivants	≥ 300	×
Respect des règlements FFA	✓	✓
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓
Composition du jury format Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica
Jury FFA (accueil, hébergement et restauration)	Chef juge running arbitrage	Juge running arbitrage
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer)	2 mois après la course	×
Antidopage (locaux et personnel aux normes fédérales)	✓	✓
Informations sur le parcours (distances, départ, carte, typologie, autres renseignements)	Se référer à la réglementation running	Se référer à la réglementation running
Utilisation de transpondeurs	✓ Prestataire agréé	Recommandée
Envoi des résultats format Logica (txt ou nxtr)	sous 24h	sous 24h
Respect RGPD et CNIL (informatique et liberté)	✓	✓
		,
Respect de l'environnement (**)	✓	✓

[√] Obligatoire -

x Sans critères ni conditions

NB : Le nombre de labels nationaux étant limité, une même compétition (hormis les Championnats de France) ne pourra avoir qu'un label national trail.

^(*) Les courses se déroulent dans des milieux naturels fragiles. L'ensemble des acteurs du trail, coureurs, organisateurs, partenaires, accompagnants, s'engagent à agir pour préserver leurs équilibres.

5. LES LABELS COURSES EN MILIEU NATUREL

5.3 LE TRAIL TOUR NATIONAL 2022

Le règlement du TTN 2021 est accessible <u>ICI</u>. Le règlement 2022 sera accessible prochainement sur le site de la FFA.

TTN court:

Les épreuves suivantes rentrent dans le classement du TTN court :

- les labels régionaux de moins de 50km effort (coefficient 3),
- les labels nationaux entre 30 et 50km effort (coefficient 10).

TTN long:

Les épreuves suivantes rentrent dans le classement du TTN long :

- les labels régionaux de plus de 50km effort (coefficient 3),
- les labels nationaux de plus de 50km effort (coefficient 10).



5. LES LABELS COURSES EN MILIEU NATUREL

5.4 CRITÈRES ET CONDITIONS DES COURSES EN MONTAGNE ET COURSES VERTICALES

CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	REGIONAL		
CRITERES ADMINISTRATIFS				
Structure fédérale FFA (club, Comité d'athlétisme, ligue)	✓	✓		
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 régional	≥ 1 an		
Validité du label	1 édition	1 édition		
Accord de la CDR et validation de la CRR	✓	✓		
Accord FFA	✓	✓		
Montant des inscriptions : Réduction de 5% (avec mini de 2€) accordée aux licenciés FFA	~	✓		
	CRITERES SPORTIFS			
Nombre d'arrivants	≥ 100	×		
Respect des règlements FFA	✓	✓		
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓		
Composition du jury format Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica		
Jury FFA (accueil, hébergement et restauration)	1 ou 2 JA CRR	1 JA CRR		
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer)	2 mois après la course	×		
Antidopage (locaux et personnel aux normes fédérales)	✓	✓		
Informations sur le parcours (distances, départ, carte, typologie, autres renseignements)	Se référer à la réglementation running	Se référer à la réglementation running		
CHF	RONOMETRAGE ET RESULTAT	S		
Utilisation de transpondeurs	✓ Prestataire agréé	Recommandée		
Envoi des résultats format Logica (txt ou nxtr)	sous 24h	sous 24h		
Respect RGPD et CNIL (informatique et liberté)	✓	✓		
CRITERES ENVIRONNEMENTAUX				
Respect de l'environnement (**)	✓	✓		

[✓] Obligatoire - x Sans critères ni conditions

^(*) Les courses se déroulent dans des milieux naturels fragiles. L'ensemble des acteurs des courses en montagne, coureurs, organisateurs, partenaires, accompagnants, s'engagent à agir pour préserver leurs équilibres

6. LES LABELS CROSS

6.1 DÉFINITION DES CROSS

Le cross-country, ou cross, est une épreuve hivernale dont les distances sont plus ou moins longues, selon les catégories d'âges et le niveau de la compétition.

Les cross à label doivent respecter les distances des prochains Championnats. Exemple : les cross se déroulant avant les Championnats départementaux doivent respecter les distances des Championnats départementaux

DISTANCES CROSS PAR CATÉGORIE ET PAR CHAMPIONNATS (*)

		AILOOIGE ET		
CATÉGORIES	DEPTX	1/4 FINALE	1/2 FINALE	France
POUSSINS POUSSINES	Kid Cross (animations dans lesquelles il n'y a ni départ en ligne ni chronométrage, ni classement établi sur la vitesse réalisée + un seul cross annuel (ou course en ligne) de 1,5km maximum. Il est du ressort des comités départementaux d'organiser cette unique épreuve en ligne lors du championnat départemental			
BENJAMINES U14	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
MINIMES FILLES U16	3 à 3,5 km	3 à 3,5 km	4 km	4 km
CADETTES U 18	4km	4km	4,5 km	4,5 km
JUNIORS FEMMES U20	4,5km	5 km	5,5 km	6 km
CROSS LONG FEMMES	7 km	7,5 km	8 km	9 km
BENJAMINS U14	2,5 à 3 km	2,5 à 3 km		
MINIMES GARÇONS U16	3,5 à 4 km	3,5 à 4 km	4,5 km	4,5 km
CADETS U18	4,5 km	5 km	5,5 km	6 km
JUNIORS HOMMES U20	6 km	6,5 km	7 km	7,5 km
CROSS LONG HOMMES	8,5 km	9 km	10 km	10 km
MASTERS HOMMES	8,5 km	9 km	10 km	10 km
CROSS COURT FEMMES	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km
CROSS COURT HOMMES	4 km	4 km	4 à 4,5 km	4,5 km

^{(*) –} Pour la catégorie « Poussins – Poussines », la distance est bien la distance maximale. Pour les autres catégories, il convient de se rapprocher au mieux des distances préconisées.

La période sportive des cross-countries s'étend du 1er novembre N au 31 mars N+1.

L'attribution d'un Label FFA pour une année, n'implique pas sa reconduction systématique pour l'année suivante.

Dans le cadre du développement des licences, l'organisateur pourra proposer un tarif particulier pour les inscriptions collectives de clubs d'athlétisme.

6. LES LABELS CROSS

6.2 CRITERES ET CONDITIONS DES LABELS FFA CROSS

CRITERES ET CONDITIONS MINIMALES	NATIONAL	REGIONAL
	CRITERES ADMINISTRATIFS	
Structure fédérale FFA (club, Comité d'athlétisme, ligue)	✓	✓
Antériorité de l'épreuve	≥ 2 ans dont 1 régional	≥ 1 an
Validité du label	1 édition	1 édition
Accord de la CDR et validation de la CRR	✓	✓
Accord FFA	✓	✓
	CRITERES SPORTIFS	
Nombre d'arrivants	≥ 600	*
Participation des milieux scolaire et universitaire		
Respect des règlements FFA	✓	✓
Rapport d'arbitrage favorable	✓	✓
Composition du jury format Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica	J-8 à la CRR, au juge-arbitre et à l'officiel Logica
Jury FFA (accueil, hébergement et restauration)	1 JA CRR	1 JA CRR
Agents sportifs (tableau synthétique à envoyer)	2 mois après la course	×
Antidopage (locaux et personnel aux normes fédérales)	✓	✓
Informations sur le parcours (distances, départ, carte, typologie, autres renseignements)	Se référer à la réglementation running	Se référer à la réglementation running
	CHRONOMETRAGE ET RESULTATS	
Utilisation de transpondeurs	Recommandée	×
Envoi des résultats format Logica (txt ou nxtr)	sous 24h	sous 24h
Respect RGPD et CNIL (informatique et liberté)	✓	✓
	CRITERES ENVIRONNEMENTAUX	
Respect de l'environnement (**)	✓	✓

[√] Obligatoire -

x Sans critères ni conditions

^(*) L'Organisateur s'engage à mettre en place des actions en faveur de pratiques éco-responsables : écomobilité dans les transports, limitation de la consommation des ressources, réduction des déchets, achats responsables, éco-communication...

ANNEXES

7.1 MONTANT DES DROITS A LABEL ROUTE

MOINS DE 2 500 DE 2.500 A 9.9 ARRIVANTS ARRIVANTS			
1.100 € 1.600 €	2.500 €		
LABEL INTERNATIO	NAL		
	1.500 À 2.499 A PARTIR DE 2.500 RRIVANTS ARRIVANTS		
500 € 850 €	1 100 € 1 350 €		
LABEL NATIONAL			
MOINS DE 300 DE 300 A 1.49 ARRIVANTS ARRIVANTS			
250 € 450 €	800€		
LABEL REGIONAL			

Un organisateur prévoyant deux courses (populaire et élite) disputées sur un même parcours, mais à des horaires différents, se verra attribué un même niveau de label pour les deux courses, avec un seul droit de label à régler.

Une réduction de 50% sera accordée à partir du 2ème label pour des épreuves organisées le même jour ; la remise s'appliquera à la course ou aux courses dont les droits sont les plus faibles.

Aucune réduction ne sera accordée aux Organisations qui prévoient plusieurs courses à label à des dates différentes au cours d'une même année civile.

Si, à titre exceptionnel et pour des raisons particulières, une demande de label devait être examinée en dehors du calendrier fixé, une majoration de 50 % des droits sera appliquée.

GRILLE PARTICULIÈRE AUX COURSES EN RELAIS

MOINS DE 600 ARRIVANTS	A PARTIR DE 600 ARRIVANTS	MOINS DE 600 ARRIVANTS	A PARTIR DE 600 ARRIVANTS
400 €	600€	200€	300 €
LABEL NATIONAL		LABEL	REGIONAL

Dans les relais, la notion d'équipe est supprimée au profit de la notion d'athlètes

ANNEXES

7.2 MONTANT DES DROITS A LABEL COURSES EN MILIEU NATUREL

	MOINS 500 ARRIVANTS	À PARTIR DE 500 ARRIVANTS
NATIONAL	300 €	500€
REGIONAL	150 €	250 €

Une réduction de 50% sera accordée à partir du 2ème trail organisé le même jour ; la remise s'appliquera à la course ou aux courses dont les droits sont les plus faibles.

7.3 MONTANT DES DROITS A LABEL CROSS

360 €	120 €
LABEL NATIONAL	LABEL REGIONAL

ANNEXES

7.4

LA COTATION DES EPREUVES LABELLISEES

Toute épreuve bénéficiant d'un label FFA (au minimum régional) fait l'objet d'une cotation effectuée par le juge-arbitre désigné pour arbitrer l'épreuve et portant sur les différents critères définis dans ce qui suit.

Cette grille de cotation est destinée à évaluer le niveau d'une organisation et pourra servir pour l'attribution des différents niveaux de label. Le score maximum possible serait de 100 points. La grille porte sur différents critères en fonction de la nature des épreuves.

7.4.1 – La cotation des épreuves de course sur route :

	Course sur route	Ekiden	24 heures
Niveau performance	20 points	30 points	20 points
Nombre de classés	20 points	20 points	20 points
Nombre de nationalités	10 points		
Absence d'autre épreuve concomitante			5 points
Eclairage du circuit			5 points
Chargement des résultats sur athle.fr	5 points	5 points	5 points
Jury	10 points	10 points	10 points
Chronométrie	10 points	10 points	10 points
Dossards H/F distinctifs	5 points	5 points	5 points
Avis du juge-arbitre	20 points	20 points	20 points
Total points	100 points	100 points	100 points

Pour avoir le détail des différents critères :

Grille de cotation courses sur route : ICI

• Grille de cotation Ekiden : ICI

Grille de cotation 24 heures : <u>ICI</u>

ANNEXES

7.4

LA COTATION DES EPREUVES LABELLISEES

7.4.2 – La cotation des épreuves de course en milieu naturel

	Trail	Montagne
Respect du parcours	5 points	5 points
Sécurité	16 points	16 points
Information des coureurs	4 points	4 points
Environnement	5 points	5 points
Nombre de classés	20 points	20 points
Chargement des résultats sur athle.fr	5 points	5 points
Jury	10 points	10 points
Chronométrie	10 points	10 points
Dossards H/F distinctifs	5 points	5 points
Avis du juge-arbitre	20 points	20 points
Total points	100 points	100 points

Pour avoir le détail des différents critères :

Grille de cotation Trail : ICI

Grille de cotation Courses en montagne : ICI

7.4.3 - La cotation des épreuves de Cross

	Cross
Epreuves	14 points
Conformité des distances	18 points
Jeunes	3 points
Nombre de classés	20 points
Chargement des résultats sur athle.fr	5 points
Jury	10 points
Chronométrie	10 points
Avis du juge-arbitre	20 points
Total points	100 points

Pour avoir le détail des différents critères : Grille de cotation Cross : ICI

ANNEXES

7.5 CONTACTS

La Fédération Française d'Athlétisme

Commission Nationale Running	cnr@athle.fr
Service juridique	juridique@athle.fr
Service communication	communication@athle.fr
Traitements des résultats	resultats.cnr@athle.fr
Gestion des calendriers	admin.siffacalorg@athle.fr
Commission des agents sportifs	cas@athle.fr
Réglementation	reglementation.running@athle.fr

REGIONS	EMAIL LIGUES	Email CRR
AUVERGNE RHONE ALPES	contact@athletisme-aura.fr	stephajaccio@live.fr
BOURGOGNE FRANCHE- COMTE	Secretariat.labfc@orange.fr	ffacrchsbou@wanadoo.fr
BRETAGNE	bretagneathletisme@gmail.com	
CENTRE VAL DE LOIRE	athle.centre@orange.fr	ph.gaveau@orange.fr
CORSE	n.filippi@orange.fr	jelanoir@gmail.com
GRAND EST	contact@athlelarge.fr	jppaloulack@gmail.com
HAUTS DE FRANCE	contact@lhdfa.fr	morelmaurice@wanadoo.fr
ILE DE FRANCE	lifa@athleif.org	claude_lacherest@yahoo.fr
NORMANDIE	Normandie.athle@orange.fr	jacky.denize@wanadoo.fr
NOUVELLE AQUITAINE	lana@athlelana.fr	alain.rinjonneau@wanadoo.fr
OCCITANIE	Secretariat.lao@orange.fr	crchsocc@orange.fr
PAYS DE LA LOIRE	athle@lapl.fr	crr.pl44@gmail.com
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	marseille@lapaca.fr	crchspaca@outlook.fr
GUADELOUPE	Ligue.athlegua@wanadoo.fr	unitesainterosienneathletisme@orange.fr
GUYANE	athletismeguyane973@gmail.com	picmuche@hotmail.com
MARTINIQUE	ligue.athle972@orange.fr	bellekolibwi@live.fr
LA REUNION	Ira974@wanadoo.fr	jeanlouisprianon@orange.fr
NOUVELLE CALEDONIE	prispier@corail.nc	prispier@corail.nc



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME